



MINISTÈRES SOCIAUX

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

ARRÊTÉ du 22 JAN. 2021

**fixant la composition de la commission administrative paritaire
compétente à l'égard du corps des attachés d'administration de l'Etat au sein des ministères sociaux**

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,
Le ministre des solidarités et de la santé

Vu les textes suivants :

- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 *bis* ;
- la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;
- le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;
- le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat,
- l'arrêté du 11 septembre 2014 modifié relatif à la création d'une commission administrative paritaire compétente à l'égard des attachés d'administration de l'Etat rattachés aux ministres chargés des affaires sociales,

Vu le procès-verbal du dépouillement des opérations de vote en date du 14 décembre 2018 suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018 ;

Sur la proposition du directeur des ressources humaines,

ARRÊTENT

Article 1^{er} - Sont nommés représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des attachés d'administration de l'Etat :

Attachés d'administration hors classe :

MEMBRES TITULAIRES

M. Cédric CHAMBON (CFDT)

Mme Eve DELOFFRE (UNSA)

MEMBRES SUPPLEANTS

Mme Françoise LALLIER (CFDT)

(UNSA)

Attachés principaux d'administration

MEMBRES TITULAIRES

M. Stéphane L'HOMEL (CFDT)
M. Christophe AUBERGEON (UNSA)

MEMBRES SUPPLEANTS

Mme Pascale STOVEN (CFDT)
(UNSA)

Attachés d'administration

MEMBRES TITULAIRES

Mme Emeline GALABRUN (CFDT)
M. Olivier ROCHE (CGT)
Mme Susanne DUMMANN (CGT)

MEMBRES SUPPLEANTS

Mme Alice HADJOU (CFDT)
M. Adrien DRIOLI-KOPIAN (CGT)
M. Olivier MIFFRED (CGT)

Article 2 - Sont nommés représentants de l'administration à la commission consultative paritaire compétente à l'égard du corps des attachés d'administration de l'Etat :

Membres titulaires:

M. Pascal BERNARD	Directeur des ressources humaines
M Thomas BRETON	Chef du département contentieux et pré contentieux - pôle vie au travail et dialogue social - service stratégie à la direction des ressources humaines (DRH)
M. Alexandre DELPORT	Chef de la division des affaires générales à la Direction de la sécurité sociale
Mme Naïma HOUITAR-ASSAOUI	Responsable régionale des ressources humaines et de la formation à la DIRECCTE Centre Val de Loire
Mme Sophie CHAILLET	Secrétaire générale à la DIRECCTE d'Ile de France
Mme Nadia SEDRAOUI	Cheffe du département innovation et action sociale à la direction des ressources humaines
M. Alain MAISON	Chef du bureau des personnels administratifs de catégorie A (SDGAP4) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie à la direction des ressources humaines (DRH)

Membres suppléants :

Mme Marie-Françoise LEMAITRE	Conseillère du Directeur des ressources humaines
Mme Sylvie PLANCHE	Cheffe de la mission CAP-CCP au département contentieux et pré contentieux à la direction des ressources humaines (DRH)
Mme Anne GRAILLOT	Directrice adjointe régionale à la DIRECCTE d'Ile de France, responsable de l'unité départementale des Yvelines
M. Jean Luc CATANAS	Responsable de l'unité départementale du Gers de la DIRECCTE d'Occitanie

Mme Anne GAMBLIN-SRECKI

Cheffe de service – pôle formation certification à la DRJSCS
d'Ile de France

Mme Laurette PEGORARO

Adjointe au chef du bureau des personnels administratifs de
catégorie A (SDGAP4) à la sous-direction de la gestion
administrative et de la paie à la direction des ressources humaines
(DRH)

Mme Dalila ZIADI

Chargée d'études juridiques au département dialogue social,
expertise juridique et statutaire à la direction des ressources
humaines (DRH)

Article 4 - Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 22 JAN. 2021

Pour les ministres et par délégation

La cheffe de service stratégie, compétences et vie au travail

Anne LIRIS